

et l'Office canadien de tourisme. Le Comité a constaté que l'Office cherche à donner une peinture complète des attractions canadiennes, tandis que les autres groupes se concentrent sur des régions particulières telles que les montagnes, les plages et autres rendez-vous desservis par les chemins de fer et les compagnies de navigation, et que les provinces et les municipalités confinent leur réclame et leurs dépenses à leurs propres agréments.

L'Office canadien de tourisme ne limite pas sa réclame aux revues et aux journaux et à la publication de brochures. Pour faire mieux connaître le Canada au public voyageur, il se sert aussi de films et d'autres moyens tels que les étalages aux expositions.

Votre Comité a acquis la conviction que l'Office encourage et suscite la collaboration des gouvernements provinciaux avec tous les organismes intéressés à l'avancement de l'industrie touristique. Il n'y a eu aucun signe de double emploi inutile.

Votre Comité a été très impressionné par les documents soumis par les hauts fonctionnaires du Service des parcs du ministère des Mines et des Ressources. Nul doute que nos parcs nationaux n'attirent chaque année au pays des visiteurs de plus en plus nombreux. Il en est ainsi non seulement pour les vieux parcs, mais aussi pour les plus récents. Au cours de la guerre les crédits affectés aux parcs ont à peine suffi à en assurer l'entretien. Pour ramener ces lieux de rendez-vous à la normale et y apporter les améliorations requises, il faut naturellement augmenter les dépenses. Le Comité a acquis la certitude que la plupart de ces parcs n'avaient pas suffisamment de facilités de logement pour les automobilistes, et il semble nécessaire d'accroître sans cesse en ce sens le nombre de cabines.

On a aussi conseillé la création de parcs à certains endroits du Dominion où il n'y en a pas actuellement. Une délégation a pressé le Comité d'acquérir un terrain supplémentaire et de l'ajouter au parc connu sous le nom de Gatineau, tout près de la capitale du Canada. Le Comité a reconnu le bien-fondé du cas présenté et surtout de l'opinion qu'il fallait acheter ce terrain avant qu'il devienne la possession de particuliers. On a soutenu que ce parc contribuerait beaucoup, par sa proximité de la capitale, à augmenter le nombre des touristes américains.

Votre Comité a recueilli des témoignages corroborant l'opinion que la route de l'Alaska offre de grandes perspectives touristiques. Sa renommée pendant les années de guerre, la contrée à peu près inconnue qu'elle a ouverte, le lien qu'elle représente entre l'Alaska et le Yukon ont incité les partisans de son entretien continu et de la construction d'une route plus courte d'Edmonton à Dawson Creek à presser le gouvernement fédéral de conserver la route à la circulation touristique et d'aider à la construction du raccourci projeté d'Edmonton à la frontière de la Colombie-Britannique à Dawson Creek, par Whitecourt. Ceci réduirait de 135 milles la distance entre Edmonton et Dawson Creek.

On a exprimé l'opinion que le raccourci appelé Haines, de la tête du canal Lynn à la route de l'Alaska près de la limite du Yukon, devrait comporter le même degré d'excellence que la route de l'Alaska. Le Comité a appris que la route actuelle de l'Alaska, construite entièrement aux dépens des États-Unis, a été remise gratuitement au Canada.

Le témoignage de fonctionnaires du gouvernement fédéral a établi que la route resterait ouverte et qu'on y fournissait déjà à divers points des services aux voyageurs.

Presque tous les témoins apparus devant le Comité ont souligné le besoin de meilleures routes pour l'expansion du tourisme. Selon l'opinion prépondérante, le Canada a des attractions touristiques illimitées. Pour les rendre accessibles, il faut des routes de toutes saisons et l'établissement avec l'aide fédérale d'artères d'accès partant surtout des États-Unis.

Votre Comité est convaincu qu'un vaste programme touristique serait presque sans bornes dans ses possibilités. Un témoin a signalé que les Américains